L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DES CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 30 SEPTEMBRE.

Nouvelles inondations dans le Midi de la France.

NOMBREUSES VICTIMES.

Nous lisons dans la *France* du 15 septembre :

Nous avons reçu aujourd'hui de Nîmes, de Montpellier, d'Albi, de Béziers, de toute la région du Sud-Est, une série de dépêches navrantes. Les terribles désastres du mois de juin se renouvellent sur ce point. Les orages ont occasionné des inondations épouvantables. Non-seulement les récoltes sont emportées, des maisons détruites par centaines, mais les victimes sont nombreuses :

Nîmes, 13 septembre, soir.

Les orages qui ont continué presque sans interruption depuis jeudi, ont occasionné des dégâts considérables dans l'Hérault ; mais surtout du côté de Saint-Chinian et de Saint-Pons.

A Saint-Pons, toute la basse ville a été inondée. Plusieurs maisons et usines ont été emportées ainsi que des ponts. La vallée de Jaur est complétement inondée.

A Saint-Chinian, un tronçon d'eau a détruit 50 maisons. On a retrouvé neuf cadavres et une soixantaine de personnes manquent à l'appel.

La circulation est interrompue sur le chemin de fer entre Narbonne et Port-Vendres.

Sur l'embranchement du Vigan la voie est interceptée par l'éboulement d'un gros bloc de rocher.

Montpellier, 13 septembre, soir.

Une violente tempête a éclaté hier. La mer était furieuse et les vagues ont envahi la gare de Cette et la voie ferrée jusqu'à Agde.

Le service du chemin de fer entre Cette et Béziers a été un moment interrompu hier soir ; les eaux de l'Hérault avaient envahi la gare d'Agde.

De nouveaux orages ont eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche, augmentant encore le débordement des diverses rivières. Les plaines couvertes de riches vignobles entre Béziers et Narbonne, Coursan et Nissan, sont entièrement submergées. Les vignes sont sous l'eau. De nombreuses habitations ont été détruites. Un moine de l'abbaye de Fontfroide a été noyé.

Montpellier, 14 septembre, matin.

La circulation du chemin de fer entre Coursan et le Pauilhan, entre Palavas et Lattes est interrompue.

Des soldats du régiment du génie ont été dirigés sur Pauilhan.

Le Lez, qui coule à sec en embouchure par le vent du sud, a déversé ses eaux et sur la voie ferrée et sur la route.

A peine si huit ou dix personnes, qui se trouvent à Palavas, ont pu, non sans danger, rejoindre Montpellier et apporter aux familles inquiètes des nouvelles de celles qui restaient.

Bien autrement graves ont été les conséquences du débordement de la Mosson, produit par les mêmes causes, dans la plaine du Fesq, cette vaste et magnifique étendue de vignes située entre la grande route, le Mosson et le chemin de fer, que le phylloxera avait respectées. Elle n'est plus aujourd'hui qu'un lac immense.

Montpellier, 14 septembre, soir.

Les dégâts sont considérables dans l'Hérault. Saint-Chinian a été particulièrement éprouvé : il y a 120 maisons détruites par des éboulements et 80 victimes.

Cette, 14 septembre.

La ville de Cette a éprouvé des dégâts importants. Deux maisons non habitées se sont écroulées. Un enfant de neuf ans a été noyé.

Par suite d'un éboulement dans le tunnel de la Molette (Lozère), la circulation est interrompue entre Villefort et Langogne.

Le pont du chemin de fer sur l'Hérault a été emporté.

Il y a cinquante centimètres d'eau sur la voie ferrée.

Le service est interrompu.

A Poussan, l'orage de la nuit dernière a emporté une maison et un hangar.

A Bouzigues, deux maisons se sont écroulées, deux autres ont été en partie détruites et une troisième menace de s'écrouler.

Un pont a été emporté sur la route nationale No 87, en dessous de Poussan.

Les vignes ne peuvent plus passer.

Pézenas est complétement inondé.

Béziers, 13 septembre, soir.

La rivière de l'Hérault, qui grossit tous jours, a débordé dans la plaine, entre Lezignan-la-Cèbe, Pézenas, Saint-Thibéry et Castelnau-de-Guers.

Il est malheureusement à craindre que la plaine de Florensac en aval ne tarderà pas à être envahie à son tour.

La plaine de Lignan, en amont de Béziers, et celle de Saint-Pierre ainsi qu'une partie des territoires de Lignan, Villeneuve, Sauvian et Sérignan sont couvertes par les eaux.

Ces inondations prennent les proportions d'une véritable désastre. On signale de nombreux accidents.

La crue de l'Orb a commencé hier à huit heures et a atteint rapidement le niveau des fortes crues. L'eau convrait, à onze heures, les arches du pont vieux. La rivière a charrié, jusque dans l'après-midi, des ustensiles aratoires, de la vaisselle vinaire, des poutres, des objets de literie, des oreillers, des matelas, des tables, des fauteuils, des berceaux et des cadavres d'animaux.

Plusieurs personnes dignes de foi assurent avoir vu passer, vers onze heures, les cadavres d'un homme, d'une femme et d'un enfant, de trois ans environ.

On ne sait encore aucun détail précis sur les accidents survenus. L'Orb décroît rapidement aujourd'hui.

Montpellier, 14 septembre.

Les pertes en récoltes sont considérables dans l'Hérault, surtout dans les cantons de Saint-Pons, Saint-Chinian, Mèze et Frontignan.

La circulation était interrompue hier entre Béziers et Cette. Les eaux de l'Hérault avaient envahi la gare d'Agde et couvraient la voie.

La ville de Cette a éprouvé des dommages importants. Deux maisons non habitées se sont écroulées. Un enfant de neuf ans a été noyé.

Par suite d'un éboulement dans le tunnel de la Molette (Lozère), la circulation est interrompue entre Villefort et Langogne.

Clermont-Ferrand, 19 sept., soir.

Une crue de 5 mètres est annoncée sur l'Allier. Les communications entre Clermont et Issoire sont interrompues par suite de la rupture du pont de Broni.

L'Allier a débordé à Saint-Germain-des-Fossés.

La pluie a heureusement cessé.

Le Puy, 13 septembre, soir.

La crue des rivières dans la Haute-Loire n'a produit jusqu'ici que des dégâts insignifiants. La Loire restait stationnaire à 2 mètres 10. Une maison s'est écroulée à Cohade, mais personne n'a péri. La voie ferrée est interceptée à Brassac.

Albi, 13 septembre, soir.

Les eaux du Tarn ont atteint à Albi 8 mètres 70. La rivière d'Agout s'est élevée à Castres à 4 mètres 20. On craint que les dégâts ne soient considérables. Quelques maisons auraient été emportées à Brassac et à Castres. Pas de victimes jusqu'à présent.

A Millau, le Tarn a atteint ce matin 8 mètres 60.

Le pont suspendu de Millau a été emporté.

Montpellier, 15 septembre.

La plupart des rivières qui avaient débordé sont rentrées dans leur lit, après avoir atteint leur maximum le 13 au matin. Ce jour-là le Tarn a marqué près de 8 mètres à Montauban, 9 mètres à Albi et 10 mètres à Millau.

Les ponts de Millau, de Cresse et de Peyrebeau, sur le Tarn, ont été emportés, ainsi que le pont de Peroque, sur la Dourbie.

Les tanneries de Millau ont beaucoup souffert.

Les avis de Rodez constatent aussi des dégâts considérables dans les arrondissements d'Espalion et de Saint-Affrique. Quelques maisons se sont écroulées à Espalion et à Plaisance. Aucune victime.

A Agen, la Garonne a atteint hier soir son maximum : 6 mètres 70.

Moulins, 15 septembre.

L'Allier est en décroissance depuis hier. On signale quelques maisons écroulées dans l'arrondissement de Gannat. Il n'y a pas eu de victimes.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PH. MACHET, Marrband, à Baton-Rouge, pour les paroisses de Iberville et East-Baton-Rouge, Ouest et East Feliciana.

WILLIAM GIRARD, à Iberville, paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Markeville, paroisse des Avoyelles.

MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. EMONET, à Leonville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.

M. WM. L. ROC, député Maître-de-Poste Plaquemine, paroisse Iberville.

C. ROBERT, Franklin, paroisse St-Marie.

P. DAMARE, St-Martin, paroisse St-Marie.

VALERY TRISODEAU, Pont-Breau.

A. DURIO, Amandville.

M. PETETIN, Grand-Coteau.

ADRIEN GONSOULIN, Pausse-Pointe.

F. F. BÉREAU, à la Passe-Chrétienne.

A. NEVEU, Vermilionville.

LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).

A. BOYER, Marsouville, (Avoyelles).

R. RICULFI, Houma (Terrebonne).

SELVAIN LEEMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).

WM. HUDSON, à Jeanderette, paroisse Ste-Marie.

EDGARD DELERY, Baie St-Louis, (Miss).

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an ; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée à l'agence et aux maîtres de poste.

ADRESSE

Au Peuple de la Louisiane.

C'est aujourd'hui un fait de notoriété que des démarches ont été faites et qu'il s'opère un mouvement tendant à la convocation d'une convention démocratique et à la réorganisation du parti démocrate, et que ce sujet occupe considérablement l'attention du peuple dans tout l'Etat.

Pendant le mois de juillet dernier, après la publication du compte-rendu du meeting à Monroe, j'ai reçu de fréquentes visites de la part de citoyens dont les désirs et les opinions ont droit à être pris en sérieuse considération ; ils me demandaient de réunir le comité central d'Etat du parti démocrate et conservateur, dont je suis président, dans le but de convoquer une convention pour réorganiser le parti démocrate.

Je leur exprimai ma conviction arrêtée que le comité central ne représentait pas le parti démocrate exclusivement et qu'il n'avait ni pouvoir ni autorité pour appeler une convention démocrate. Mais sachant qu'il y avait divergence d'opinion sur ce sujet et que l'on comptait sur une décision de la part du comité, je le réunis dans l'espoir que la plus grande partie des paroisses de l'Etat, sinon toutes, y seraient représentées ; et que la décision du comité réfléchirait les vues et les vœux de la majorité du peuple de l'Etat opposé au radicalisme.

L'assistance n'était pas aussi nombreuse que je l'avais espéré, et plus de la moitié des paroisses n'étaient pas représentées.

J'exposai au comité aussi clairement que possible, les visites que j'avais reçues en vue de la réorganisation du parti démocrate. Un assez grand nombre des membres présents partageaient mon opinion. Le compte-rendu de la séance a été publié et il suffit de rappeler le résultat constaté dans les résolutions suivantes adoptées par le comité :

1° Que le comité juge inopportun d'appeler une convention, rien n'étant sur-le-pour rendre cette mesure nécessaire.

2° Que le comité convoquera, au moment opportun, une convention démocrate d'Etat pour désigner les candidats et pour dîner aux citoyens opposés au radicalisme l'occasion d'entrer dans les rangs de la Démocratie Nationale dans la campagne de 1876.

Afin qu'il n'y ait pas de malentendu sur la portée et l'effet de ces résolutions, il faut observer que motion a été faite de reprendre en considération la première résolution, et qu'elle a été suivie d'une motion adoptée de déposer cette motion sur le bureau, et qu'il y a eu une motion pour effacer dans la seconde résolution les mots "pour désigner des candidats" laquelle motion a été rejetée. De sorte que le comité a résolu de n'appeler qu'une convention qui serait une convention démocrate pour désigner des candidats.

Je me considérai comme lié par cette décision du comité, en ce que :

1° Je n'avais ni pouvoir ni autorité, en aucune capacité officielle, d'appeler une convention ;

2° Qu'il ne convenait pas que moi, président du comité, le mise mon opinion en opposition avec celle du comité ; et que j'appelasse le peuple à agir contrairement à la décision du comité.

Je me suis, en conséquence, abstenu de toute expression publique d'opinion relativement à la tenue d'une convention, préférant que le peuple qui avait déjà pris l'affaire en main, délibérât d'une façon calme et ne se laissant influencer que par ses vœux et ses opinions et qu'il détermînât pour lui-même l'opportunité d'une convention et le choix du temps et de l'endroit.

On a beaucoup discuté sur mes opinions supposées et des articles de journaux et des lettres nombreuses de diverses parties de l'Etat indiquant que, dans quelques localités, on me croit en faveur d'une convention, tandis que dans d'autres localités on me croit opposé à une convention.

(Le manque de temps et d'espace nous oblige à résumer la fin de l'adresse de l'Honorable R. H. Marr, dont le texte ne nous a été remis qu'hier.)

L'auteur de l'adresse, après quelques remarques personnelles sur l'importance qu'on veut bien attacher à son opinion, déclare qu'il croit que les circonstances font au peuple un devoir de s'assembler et de délibérer.

Le comité central a décidé de s'appeler de convention que pour la désignation des candidats et cette convention sera une convention démocrate. Cette convention n'aura donc qu'une mission restreinte et elle se réunira trop tard pour faire représenter la Louisiane dans la convention de la Démocratie Nationale qui se réunira en mai.

La lettre rappelle les questions sur lesquelles le peuple doit être appelé à se prononcer en vue de la campagne prochaine.

1° Fera-t-on pour la campagne de 1876 ce que le parti démocrate a fait en 1874, par son représentant, le comité central d'Etat, c'est-à-dire fera-t-on l'appel d'une convention démocrate dans des termes assez libéraux pour embrasser tous les éléments d'opposition au radicalisme ?

2° Les démocrates désirent-ils que leurs représentants au Congrès insistent sur la restauration du gouvernement McEnery ou acquiescent-ils à l'administration actuelle ?

3° Considèrent-ils que le peuple de la Louisiane est tenu de s'abstenir de tous nouveaux efforts pour engager le gouvernement fédéral à retirer son appui à l'usurpation Kellogg ?

4° N'ont-ils rien à dire au sujet de la journée du 4 janvier 1875 ?

5° N'ont-ils aucune protestation à faire entendre contre les lois d'enregistrement et d'élection ?

Ces questions sont d'importance trop vitale pour qu'on les ajourne jusqu'au moment où sera appelée la convention chargée de désigner les candidats. Il ne s'agit nullement de résistance par la force à l'usurpation Kellogg. Personne ne désire mettre en question les motifs ni attaquer l'intégrité de ceux qui ont soutenu le compromis Wheeler.

Personne n'ignore l'importance capitale des questions dont la solution dépend de la prochaine campagne. Le parti radical en Louisiane, déjà complétement organisé, prend toutes les mesures pour se renforcer.

Ceux qui lui sont opposés resteront ils les bras croisés?

L'objet principal d'une convention doit être de réorganiser le parti démocrate et de nommer un comité central d'Etat qui sera chargé d'inaugurer et de conduire la campagne de 1876, et de choisir les délégués à la Convention nationale démocrate.

Une des objections présentées contre l'appel immédiat d'une convention est la différence des opinions sur certaines questions. Mais si on attend qu'il n'y ait plus de divergences d'opinion, on attendra toujours. L'objet d'une convention doit être précisément de faire connaître les différences et de les aplanir.

L'adresse se termine par un appel au peuple pour qu'il délibère avec calme et qu'il se détermine d'après le bien de l'Etat ; et pour qu'il choisisse pour le représenter à une convention, s'il est décidé d'en tenir une, des hommes éprouvés qui représentent réellement ses vues et ses sentiments, au jugement, à la sagesse, à la prudence et à l'honneur desquels le peuple puisse confier son existence, sa liberté, son honneur.

(L'adresse est signée :

R. H. MARR,

Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1875).

Nous endossons cordialement et expressément l'adresse de l'honorable R. H. Marr, publiée ci-dessus ; et appréciant la nécessité impérieuse d'une harmonie complète dans l'Etat, nous recommandons que le comité central d'Etat du parti démocrate-conservateur soit invité à se rassembler de nouveau et à se joindre au mouvement du peuple et à ajouter sa voix à la voix du peuple pour une convention qui sera tenue à la Nouvelle-Orléans le 22 novembre 1875.

H. D. Ogden,	E. Jno. Ellis,
John McEnery,	B. F. Jonas,
Edw. Boith,	J. Dickson Brown,
Albert Voorhies,	D. W. Brickell,
T. C. Ellis,	F. Malochée,
L. A. Wiltz,	Alfred Roman,
Chas. Roman,	W. B. Koontz,
Sam. Chopin,	James Lingan,
J. E. Austin,	Eugène Waggaman,
I. W. Patton,	A. A. Maginnis,
A. W. Hyatt,	Louis St. Martin,
J. A. Gilmore,	John G. Monroe,
J. Aldige,	Wm. Woelper,
John. J. Mellon,	Charles Byrne,
P. L. Bonny,	M. P. Ducros,
Chas. Cavanac,	N. A. Lambiles,
Wash. Marks,	Léon Queyrouze,
M. B. Brady,	W. J. Hammond,
John Tobin,	Page M. Baker,
J. F. Bartholemy,	E. F. Minton,
Francis A. Foynet,	W. H. Allen,
G. Pascal,	E. P. Southmayd,
Geo. W. Dupré,	E. L. Jewell.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

DE SIDWELL.

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE ET PENDANT LA SEMAINE.

Représentation tous les soirs.

Matinées les MERCREDIS et SAMEDIS.

Grande comédie musicale

LES MIMIQUES,

Complétement transformée, avec chants nouveaux, danses de caractère, schottich, etc.

Aussi, airs tirés des opéras bouffes d'Offenbach : La Fille de mme Angot, Chilperic (Grande Circeis et Mme l'Archiduc.

DIMANCHE 3 Oct.—Les TROUBADOURS de Saulsbury. 26sept—1m

LOUISIANA

ÉQUITABLE

LIFE

INSURANCE COMPANY,

AU COIN DES RUES

GRAVIER ET CARONDELET,

NLLE-ORLÉANS.

La demande de patronage repose sur les faits suivants :

C'est une compagnie locale dont la charte a été accordée par l'Etat de la Louisiane ; sa fondation date de huit ans ; elle a traversé de grandes épidémies, de grandes paniques et a fait face à toutes ses obligations ; sa réserve actuelle est une garantie pour chacun des porteurs de polices ;

Elle est dirigée par nos propres citoyens, et ses fonds étant sagement placés au Sud, elle vient en aide à nos différentes entreprises. Tel n'est pas le cas avec les compagnies étrangères qui, tous les ans, nous enlèvent des millions de piastres qu'elles investissent au Nord et privent le peuple des avantages qu'il retirerait d'une assurance à l'ÉQUITABLE, compagnie locale.

La compagnie LOUISIANA ÉQUITABLE n'établit pas de distinctions au préjudice des habitants du Sud en exigeant des taux extra à l'instar d'un grand nombre de compagnies du Nord ; ses conditions sont les mêmes pour les deux sections lorsque les garanties sont bonnes.

Elle agit avec libéralité et règle promptement. Les citoyens n'ont qu'à gagner en s'adressant à une compagnie locale où ils peuvent faire tous les changements et conclure tous les arrangements qui leur conviennent.

Elle est mutuelle ; les porteurs de polices participent aux bénéfices.

Elle indique dans ses imprimés, des polices qui ne sauraient être forfaites et permet aux assurés de voyager et de résider dans une partie quelconque des Etats-Unis et de l'Europe.

Les personnes qui ignorent le système d'assurance sur la vie croient généralement, mais à tort, que plus l'actif d'une corporation est fort, plus elle est à même de faire face aux pertes. Nous le répétons—c'est à tort ; une compagnie dont l'actif est d'un million de piastres, et le passif d'un demi million est bien plus solide que celle dont l'actif est de vingt millions et le passif de vingt-un millions.

La chose la plus importante pour un assuré est de savoir que la compagnie qui l'assure est bien dirigée. De petites opérations bien dirigées sont de beaucoup plus sûres que les grandes mais folles transactions.

L'actif considérable de nombreuses compagnies du Nord représentent leurs dettes et non leur solvabilité ; celle-ci dépend de leur actif proportionnellement à leur passif.

La compagnie LOUISIANA ÉQUITABLE a payé dans les huit dernières années, plus d'un quart de million de piastres à des veuves et à des orphelins.

Si vous cherchez l'HONNETETÉ et la SURETÉ,

Assurez vos jours au LOUISIANA EQUITABLE INSURANCE COMPANY, organisation locale, dont voici les directeurs :

SAMUEL MANNING TODD, président,
WM. B SCHMIDT, vice-président,
R. W. OGDEN, second vice-président et directeur,
WM. HENDERSON, secrétaire.

—DIRECTEURS—

A. THOMSON	E. B. BRIGGS,
HENRY ABRAHAM,	W. B. SCHMIDT,
DAVID WALLACE,	JOHN J. ADAMS,
J. B. CAMORS,	CHAS. CHAFFE,
B. T. WALSHE,	JOHN HENDERSON,
R. W. OGDEN,	JAS. I. DAY,
E. A. TYLER,	E. W. FAIRCHILD,
GEO. A. FOSDICK,	HENRY M. PAYNE.
J. W. STONE,	S. B. NEWMAN,
ALEX. MARKS,	JOHN H. PIKE,
H. J. VOSS,	J. B. LALLANDE,

8 sept—1

FACTORS AND TRADERS'

INSURANCE COMPANY,

37 ..... rue Carondelet 37

Actif, 30 avril 1875 : $1,485,215 88

Cette Compagnie émet des polices contre les risques de

Feu, de Rivières et de Mer

aux taux les plus bas du taux.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire

DIRECTEURS.

Moses Greenwood,	R. M. Walmsley,
W. A. Johnson,	A. Bitzer,
John I. Noble,	A. H. May,
John Chaffe,	S. H. Snowden,
Richard Milliken,	T. Lyttl Lyon
Samuel E. Moore,	Wm. C. Raymond,
J. L. Warren,	Jas. S. Prestidge,
E. T. Buckner	Samuel H. Boyd,
Samuel Friedlander,	Joseph McEnery,
A. A. Yates,	E. B. Wheelock,
John I. Adams,	Cyrus Bussey
Isaac Scherck,	Wm. J. Behan
	B. F. Eschleman.

5 sept—1m

Lager de la Nouvelle-Orléans.

CASPAR LUSSE,

Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres

ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense et magnifique fabrication de LAGER BEER, il s'offre à vendre, meilleur marché que ne le font les autres marques, de la bière faite ici qui égale toutes celles qui se fabriquent au Etats-Unis. 18juin—6m

Banque d'Epargne des Citoyens,

GRUNEWALD HALL.

No. 29 rue Baronne.

J. L. GUERNATOR, Président.

M. RENNER, caissier.

LES dépots faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que sur ordonnance de l'administrateur. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépots payables à leur majorité. Encouragez les enfants à les augmenter toutes les semaines en tous les mois et leur donne des habitudes d'économies qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépots de 10 cents et au-delà, elle alloue un intérêt de 5 pour cent qu'elle paie semi-annuellement en ajoute au capital.

Tous les dépots sont payables sur demande.

1er sept—1m

LOTERIE.

OCCASION RARE.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

Le SAMEDI,

25 Décembre 1875,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR !

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin, à un des plus grands théâtre de la ville. Il sera accompagné d'un

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN !

PLAN EXTRAORDINAIRE !

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS :

Un gros lot	$100,000
1 lot	30,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
20 lots de $500	10,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION :

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL :

3580 lots (en or) s'élevant à	$502,500

PRIX DES BILLETS :

Billet entier	$50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nile-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 25 décembre 1875,

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés tous les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

Avez-vous besoin d'argent ?

ADRESSEZ-VOUS à l'encaisseur Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main : tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.

Abonnement au cabinet de lecture, $1. par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.

18 déc—1an 8 1 51 cents Pardoubles et au Tarif

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

DIRECTEURS :

Dr. W. Newton Mercer.	
L. F. Genaros,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Mohn,
Thos. Allen Clarke	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêt sur les dépôts.

L. F. GENAROS, Président.
CHAS. WILLIAMS, Trésorier. TOMPKINS, Secr. 1an

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste ; en malades et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chancelant dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des maladies de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs ; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes. &c. Il emporte les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 8 à 9 heures.

Chaussures.

L'actif et entrepreneur fabricant de bottes et de souliers,

ERNEST CABAUD,

Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans,

ANNONCE à ses amis et au public qu'au lieu de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ces genres dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail ; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à deux ou peau de chevreau, marroquin ou peau de veau $5.50

Guêtres unies, en marroquin ou peau de veau $4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que le meilleur cuir et le marroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu comme les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire acheté ici, qui est aussi inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

Janvier—1an E. CABAUD.

PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD

De Chaussures à Vis.

153 ..... Rue Royale 153

Entre St-Pierre et Toulouse.

Et 20 rue St-Charles.

PIERRE PAVIA,

INVENTEUR BREVETÉ ET FABRICANT de chaussures à Vis en tous genres. Garanties indéfinissables.

Elles ont obtenu la médaille d'or à la Foire de la Louisiane en 1872 et en argent en 1873.

30 avril—1an

MEUBLES ! MEUBLES !

Vente pour liquidation.

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de vendre ses affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES A CE QUI EN DEMANDE, à des prix très modérés.

Il a un magasin de très jolie sorte de Chambre à Coucher, sorte de Salon et ameublements de salle à manger en

BOIS DE ROSE,

BOIS D'ACAJOU,

BOIS DE NOYER,

BOIS DE CHÊNE et en

BOIS D'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 1an

MEUBLES.

R. M. & B. J.

MONTGOMERY,

Marchands de Meubles.

Bureaux et salles d'encan, au

Armory Hall, 87 rue du Camp.

Depuis la grande baisse dans les prix des meubles, nous avons acheté des assortiments de meubles les meilleurs et les plus élégants que nous puissions trouver au SUD, comprenant des ameublements de salons dorés et satinés, de NOYER, KEPS et ORIN ; ameublements de chambres à coucher des derniers genres et des derniers décorés ; ameublements de salles à manger ; meubles de bureaux et de bibliothèques ; meubles ordinaires pour habitation ; Glaces Françaises et Allemandes que nous offrons à des PRIX défiant toute concurrence aux vendeurs de rues ou d'encan. Ayant l'intention de demeurer en ville et de continuer nos affaires, il sera de notre intérêt ou même temps qu'un plaisir de contenter nos clients. Ayant d'acheter ailleurs, venez visiter notre magasin. 23 mars—1an

MEUBLES.

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

La Compagnie des infirmes que l'Union Française lient à ses disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant employer un ouvrier. Un ouvrier qui attend n'est pas au service de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président
11 août—1an EDGAR CLARDE.

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage) à un escompte, doivent être faits par l'intermédiaire du soussigné, qui SEUL a le CONTROLE et des mandats de dessèchement. Un mandat de dessèchement non endossé ne garantirait nullement à l'acheteur les taux les plus bas.

JAMES B. GUTHRIE, agent.
4 m No 122 de la rue Gravier.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire.

BOTTES ET SOULIERS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix défiant la concurrence.

Les commandes sont prise de vous examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est :

Ventes rapides et légers bénéfices.

8 sept—1an

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE.

A. Carrière & Co.,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.

No. 43, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement : Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.

Avances libérales sur consignations, à nos amis Londres, Liverpool, Havre et Bordeaux.

27 août—1an

PHOTOGRAPHIES.

SEULEMENT $1 50

la douzaine, chez PETTY, au No 14 rue Bourbon près Canal.—Adeter de premier ordre, où le travail se fait aux prix les plus modiques et ne cède en rien à ceui des autres établissements.

22 mai—1an

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGIO

Et Emporium de la mode pour le Sud

154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toutes sortes de machines à coudre. Elles également louées à raison de $1 par semaine, dont argent compte plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de unique système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal : tout le monde vous l'indiquera.

21fév—1an

JOS. DAVID,

1127 Vieille Levée en Decatur,

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

REÇOIT des consignations de Sucre, Cotons, Riz, et, etc.

En main un assortiment général de Groceries Vins, Liqueurs, etc., etc.

Avances libérales faites sur toutes consignations 1nov—1an

L. GIROT,

Tailleur et Marchand de Linge fait.

AU No 11 DE LA RUE DU CAMP,

informe un nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment marchandises du meilleur goût et de premier qualité.

Chacun est invité à venir faire son choix pour le printemps et l'été. On trouve tous les avantages dans l'établissement de M. GIROT : belle étoffe, coupe élégante et prix réduit pour du comptant. M. Girot lui-même coupe toute sa commande et garantit tout ce qu'il entreprend.

Son stock d'habillements confectionnés est aussi fort remarquable et il est offert à des prix selon le temps. 18nov—1an

L. C. ARNY,

A l'ancien établissement

Pour la mise en bouteille,

Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville

(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)

OFFRE à vendre en bouteille

ALE, PORTER,

LAGER BEER ET LOUIS,

CIDRE & ANISETTE GINGEMBRE,

VICHY, HISSINGEN et

CONGRESS WATERS.

Ale draught de Philadelphie, de W. M. MASBET & Co.—une spécialité.

Ale et Porter en barriques, pour les mettre en bouteilles ; ale, porter et cidre en baril, pour ale draught ; tonneaux de mettre en bouteille ; outils, bouchons, fil d'acier, étiquette et capsules, etc.

Abonnement au cabinet de lecture, $1. par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.

J. BEGON,

18 fév—1an 8 1 51 cents Pardoubles et au Tarif

CONSULAT DE FRANCE

A

LA NOUVELLE-ORLÉANS,

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 3 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la